

Un zoom sur les jeunes de 18 à 29 ans en Alsace

La part des jeunes de 18 à 29 ans est élevée en Alsace en 2007.

La mobilité résidentielle des jeunes est plus forte, liée à la poursuite d'études ou à la recherche d'emploi. Les jeunes vivent plus souvent en milieu urbain. En termes d'activité et de mode de vie, leur situation varie selon l'âge.

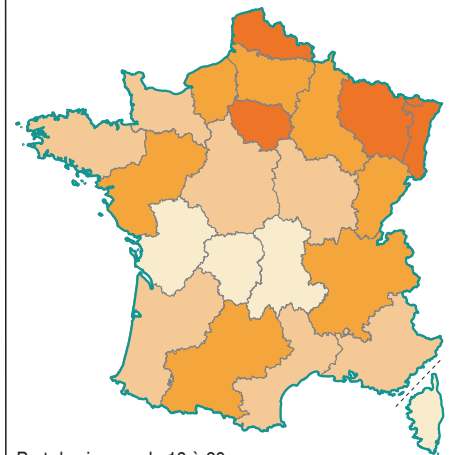
- En 2007, 286 000 jeunes âgés de 18 à 29 ans vivent en Alsace, dont 63 000 sont étudiants.
- Parmi les jeunes de 18 à 29 ans, 16 % n'habitaient pas la région cinq ans auparavant, 25 % pour les étudiants.
- Les trois quarts des jeunes en emploi ont un contrat sans limite de durée en 2007.

L'âge de la majorité est généralement le début d'une période de changements, marquée par le passage progressif des études à la vie active mais également par le départ du domicile des parents.

Ainsi, quelques 286 000 jeunes âgés de 18 à 29 ans résident en Alsace en 2007. Ils représentent 15,7 % de la population régionale, part légèrement supérieure à celle observée en France métropolitaine (15,1 %). L'Alsace se situe au troisième rang des régions derrière l'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais. Les jeunes sont cependant moins nombreux qu'en 1999 et leur part dans la population a diminué, comme dans toutes les régions.

Parmi eux, 63 000 sont étudiants, tout comme au niveau métropolitain, et 208 000 sont actifs (en emploi ou au chômage). À 25 ans, leur taux d'activité est de 87 %, proche de celui des 25-54 ans dans la région.

► L'Alsace au 3^e rang des régions



Part des jeunes de 18 à 29 ans dans la population (en %)

- 15,5 et plus
- de 14,5 à moins de 15,5
- de 13,5 à moins de 14,5
- moins de 13,5

Alsace : 15,7 %

France métropolitaine : 15,1 %

Une mobilité résidentielle plus forte

À l'entrée dans l'âge adulte, la mobilité résidentielle des jeunes est plus forte, souvent motivée par

Les jeunes de 18 à 29 ans

	Effectifs	Part dans la population totale (en %)	
		Alsace	France métropolitaine
18-24 ans	168 240	9,2	8,9
25-29 ans	117 780	6,5	6,2
Ensemble	286 020	15,7	15,1

Source : Insee, RP2007, exploitation complémentaire au lieu de résidence

la poursuite des études ou par la recherche d'un emploi. Les jeunes changent ainsi beaucoup plus souvent de région que le reste de la population. En Alsace, un sur six résidait en dehors de la région cinq ans auparavant.

Plus de la moitié des jeunes vit au sein des trois principales agglomérations de Strasbourg, Mulhouse et Colmar. En particulier, un jeune alsacien sur trois est installé dans l'agglomération strasbourgeoise. En 2007, 14 % de la population de Strasbourg est âgée de 18 à 24 ans pour 9 % au plan régional.

Un étudiant sur quatre travaille

Les étudiants ont, pour la plupart, entre 18 et 24 ans. Les jeunes femmes sont majoritaires et représentent 56 % des étudiants. Comme en 1999, à 25 ans, seul un jeune sur dix poursuit des études. Les établissements d'enseignement supérieur sont un facteur d'attractivité pour la région. Un étudiant sur quatre résidait hors d'Alsace cinq ans auparavant, majoritairement dans une région limitrophe ou à l'étranger.

En particulier, la capitale régionale bénéficie de son important pôle universitaire et regroupe sept étudiants sur dix. L'offre de formation, plus importante notamment en cursus master et doctorat, permet la poursuite d'études longues. Aussi, les étudiants les plus âgés résident essentiellement à Strasbourg.

En 2007, 16 000 jeunes travaillent tout en poursuivant leurs études, soit un étudiant sur quatre. Parmi eux, sept sur dix occupent un emploi à

durée limitée (contrat à durée déterminée, contrats aidés, intérim, etc...) ou ont un contrat à durée indéterminée. Pour les autres, l'emploi occupé est plus directement lié aux études. Ainsi, en contrat d'apprentissage, l'étudiant alterne périodes de formation et de travail en entreprise. C'est notamment le cas pour les plus jeunes qui préparent des formations post-bac telles que les diplômes universitaires de technologie. Quant aux stages rémunérés en entreprises, ils concernent surtout des étudiants plus âgés, en fin d'études.

Des jeunes actifs plus diplômés

Hormis les personnes en cours de scolarité, tels les étudiants ou les apprentis, 182 000 jeunes sont sur le marché du travail et parmi eux 53 % de jeunes hommes.

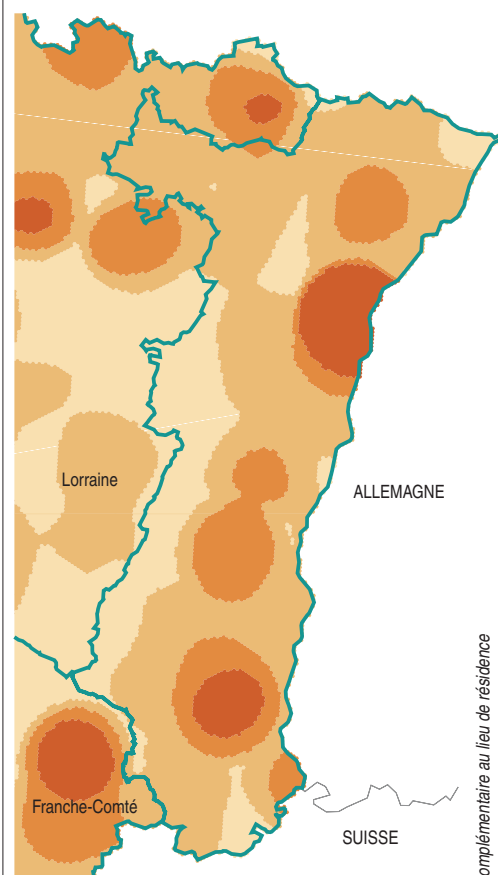
Trois jeunes actifs sur dix sont diplômés du supérieur. À l'opposé, un sur sept ne dispose d'aucun diplôme. Le niveau de diplôme des jeunes actifs a sensiblement augmenté depuis 1999 puisque la part de titulaires d'un baccalauréat est passée de 46 % à 59 %. La part de non-diplômés a quant à elle peu diminué.

Près d'un jeune actif sur cinq est sans emploi. Le taux de chômage des jeunes alsaciens a augmenté depuis 1999, se rapprochant du niveau métropolitain. Le niveau de diplôme conditionne de plus en plus l'insertion sur le marché du travail. En 2007, 9 % des diplômés du supérieur de la région sont à la recherche d'un emploi pour 41 % des non-diplômés (respectivement 7 % et 29 % en 1999).

À tout âge, l'absence de diplôme est un frein à l'insertion professionnelle : 34 % des non-diplômés de 25 à 29 ans sont encore sans emploi. À niveau de diplôme équivalent, les plus jeunes sont davantage concernés par le chômage : 24 % des 18-24 ans sont en recherche d'emploi pour 14 % des 25-29 ans.

Les jeunes en emploi sont pour la plupart salariés et les trois quarts ont un contrat sans limite de durée. Les 18-24 ans exercent plus souvent une activité à durée limitée. À l'âge de 25 ans, la proportion d'actifs en emploi stable atteint huit sur dix, proche de celle de l'ensemble des personnes en emploi dans la région.

► Forte présence dans les villes et les communes périurbaines



Part des jeunes de 18 à 29 ans dans la population (en %)

- 16 et plus
- de 14 à moins de 16
- de 12 à moins de 14
- moins de 12

Alsace : 15,7 %

© IGN - Insee, 2010
Source : RP2007, exploitation complémentaire au lieu de résidence

Un étudiant sur quatre n'habitait pas la région cinq ans plus tôt

Répartition des personnes âgées de 18 à 29 ans selon leur lieu de résidence cinq ans auparavant

	Ensemble	dont actifs non scolarisés	dont étudiants
Nombre de personnes de 18 à 29 ans	286 020	181 590	63 050
habitant cinq ans auparavant			
dans la même région	240 570	156 700	47 260
dans une autre région	32 890	19 230	11 460
dont : Lorraine	8 270	4 610	3 180
Île-de-France	3 910	2 350	1 280
Franche-Comté	3 770	1 790	1 690
Rhône-Alpes	2 610	1 570	860
à l'étranger	12 560	5 660	4 330

Source : Insee, RP2007, exploitation complémentaire au lieu de résidence

Les jeunes femmes plus souvent en couple

Depuis 1999, le mode de cohabitation des jeunes a évolué. Ils quittent un peu plus tôt le domicile des parents. À 22 ans, 56 % ne vivent plus chez leurs parents pour 53 % en 1999. Néanmoins, ils s'installent en couple plus tardivement. Les femmes quittent le domicile parental plus tôt. Elles s'installent en couple en moyenne trois ans avant les hommes, généralement avec un compagnon plus âgé. Ainsi,

parmi les 25-29 ans, deux femmes sur trois vivent en couple, pour un homme sur deux.

Par ailleurs, les jeunes optent deux fois plus souvent qu'en 1999, pour la colocation.

Un étudiant sur dix en colocation

Pour se rapprocher du lieu d'études, les jeunes étudiants quittent le foyer parental plus tôt que les autres. À 20 ans, la moitié d'entre eux ne réside plus chez ses parents.

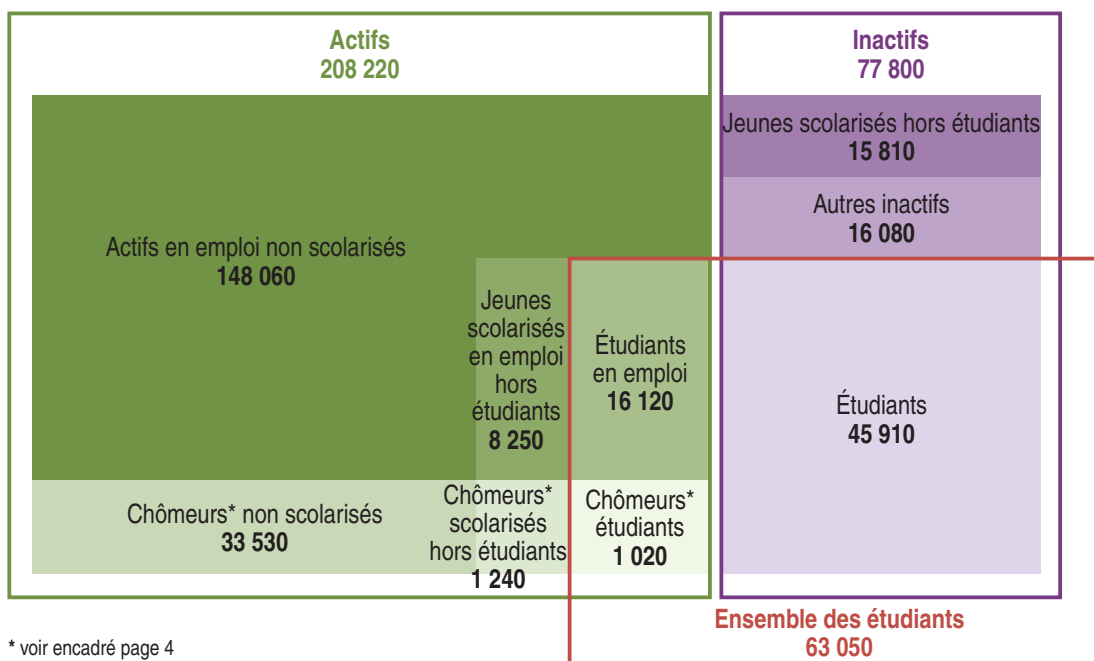
Si 26 % des étudiants habitent seuls dans un appartement, 9 % ont choisi de partager un logement à plusieurs. Parmi eux, un quart vit avec au moins deux colocataires. Les foyers universitaires accueillent 8 % des étudiants, essentiellement dans l'agglomération de Strasbourg.

Études et vie en couple semblent difficilement conciliables. Chez les 18-24 ans, moins d'un étudiant sur dix vit en couple, deux fois moins que pour l'ensemble des jeunes de cet âge.

La proximité entre lieu de résidence familiale et lieu d'étude limite le départ des étudiants de la maison. Près de la moitié des étudiants restés chez leurs parents étudient dans l'agglomération de résidence.

Parmi les jeunes qui occupent un emploi, la moitié vit en couple. La stabilité professionnelle, qui conditionne l'autonomie financière, facilite certes le départ de chez les parents mais participe surtout à la formation du couple. Ainsi, deux jeunes en contrat à durée déterminée sur trois ne vivent pas en couple.

► 286 000 Alsaciens âgés de 18 à 29 ans



* voir encadré page 4

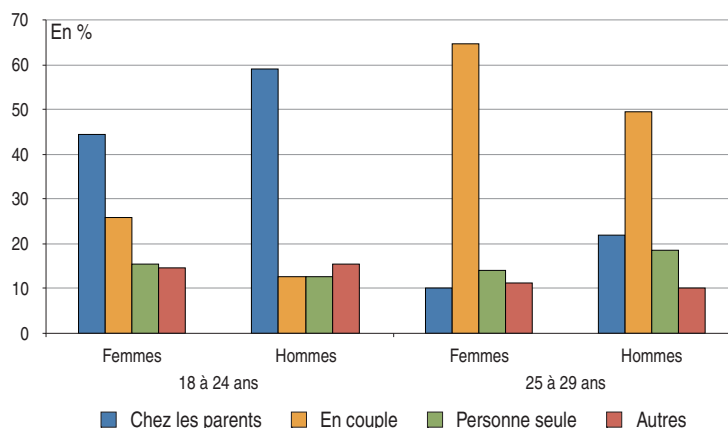
Source : Insee, RP2007, exploitation complémentaire au lieu de résidence

En 2007, alors que 28 % des jeunes actifs occupés habitent toujours chez leurs parents, c'est le cas de 46 % des jeunes sans emploi. À 29 ans, près de trois hommes au chômage sur dix sont encore chez leurs parents pour moins d'une femme au chômage sur dix.

Lionel CACHEUX
Yves FRYDEL

► La majorité des jeunes vit en couple après 25 ans

Modes de cohabitation des jeunes de 18 à 29 ans selon le sexe et l'âge



Source : Insee, RP 2007, exploitation complémentaire au lieu de résidence

Pour comprendre ces résultats

La **population active** regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs.

Les **actifs ayant un emploi**, ou actifs occupés, sont les personnes qui déclarent exercer une profession, que celle-ci soit salariée ou non, à temps plein ou à temps partiel. Sont également considérés comme ayant un emploi, les apprentis et stagiaires rémunérés, les personnes aidant un membre de leur famille dans son travail (même sans rémunération), les chômeurs exerçant une activité réduite, les étudiants et retraités occupant un emploi.

Les **chômeurs**, au sens du recensement, sont les personnes de 15 ans ou plus, qui déclarent ne pas avoir d'emploi et en rechercher un, qu'elles soient ou non inscrites à Pôle Emploi.

La définition du chômage au sens du recensement diffère de celles du Bureau international du travail (BIT) et du Pôle emploi. Le chômage au recensement est plus élevé que le chômage au sens du BIT, car les personnes inactives ont parfois tendance à se déclarer au chômage alors qu'elles ne répondent pas à tous les critères du BIT.

Un **étudiant** est ici une personne de 18 à 29 ans, inscrite dans un établissement d'enseignement et ayant un diplôme au moins équivalent au baccalauréat.

Sources

Les résultats du recensement de la population de 2007 sont issus des enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2005 et 2009. Elles décrivent la situation de l'année 2007.

Le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans.

Sur cette période, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont enquêtés.

L'exploitation statistique des données recueillies auprès de ces personnes permet de décrire la population et les logements.

Le recensement est placé sous la responsabilité de l'État. Les communes - ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) - préparent et réalisent les enquêtes de recensement et reçoivent, à ce titre, une dotation financière de l'État. L'Insee a pour mission d'organiser et de contrôler la collecte des informations. Il recueille ensuite l'information collectée, exploite les questionnaires et diffuse les résultats.

Pour en savoir plus

Les résultats du recensement de la population sur www.insee.fr

Retrouvez tous les résultats du recensement de la population, à partir de la commune, sur www.insee.fr :

- téléchargez gratuitement les chiffres clés, tableaux détaillés et bases de données ;
- consultez les représentations cartographiques issues de ce recensement.

Insee-Alsace : Cité Administrative Gaujot - 14 rue du Maréchal Juin - 67084 Strasbourg Cedex

Tél : (33) 03 88 52 40 40 - Fax : (33) 03 88 52 40 48 - Internet : www.insee.fr/alsace

Directeur de la publication : Guy Bourgey ○ Rédactrice en chef : Simone Schnerf ○ Secrétaire de rédaction : Chantal Rousselle

Mise en page : Thana Kim, Christian Milanini, Patricia Sourine ○ Cartographie : Christiane Kuhn

Maquette : Carré Blanc - Strasbourg

© INSEE 2010 ○ ISSN : 2104-4945 ○ Dépôt légal : janvier 2011